

PROCOLE du SERVICE MEDICAL DP_IO.ZM
concernant le Personnels Navigant dans le cadre de la COVID au 24 septembre 2020.

➤ **PN et infection COVID confirmée par test PCR**

- Délai d'arrêt minimum de 14 jours depuis le début des symptômes.
- Isolement avec respect des mesures barrière.
- Disparition depuis au moins 48 heures des symptômes pour reprise d'activité.
- et Réalisation d'un 2ème test RT-PCR à partir du 14ème jour qui doit être négatif (résultat à communiquer au médical)
- **VCR** pour validation de la reprise d'activité (contact via tel par infirmière h-48 puis le médecin le jour de la VCR)

En cas de difficultés pour faire prolonger l'arrêt maladie d'une semaine supplémentaire par le médecin traitant ou obtenir une ordonnance pour un nouveau test, contacter le médical (PN basé CDG) l'adresse suivante : medicalpn@airfrance.fr.

➤ **PN : cas contact à risque au sein du foyer : domicile (famille - colocataire)**

- **Test RT-PCR immédiat.**
- **Isolement initial de 7 jours** (arrêt maladie ou stop planning si vol proche sans possibilité de rendez-vous rapide avec le médecin traitant) dans le but de réaliser un test PCR le plus rapidement possible et de surveiller l'éventuelle apparition de symptômes.

- **Résultat du test :**

- test NEGATIF :

Isolement tant que la personne est malade et pendant 7 jours après sa guérison.

Refaire un test 7 jours après guérison du malade.

Si toujours négatif et pas de symptômes : FIN de l'isolement, respecte des mesures barrières et reprise de l'activité.

- test POSITIF :

Poursuite de l'isolement pendant 7 jours après le début de la maladie (présence de symptômes « covid ») ou après la date du test positif si absence de symptômes.

Au bout de ces 7 jours, si présence encore de fièvre, rester isoler jusqu'à 48h après ne plus avoir de fièvre.

Obtenir une PCR à l'issue et la communiquer au médical à l'adresse suivante :

medicalpn@airfrance.fr.

- **VCR** (visite complémentaire) pour validation de la reprise d'activité (contact via tel par infirmière h-48 puis le médecin le jour de la VCR)

➤ **Concernant un PN cas contact risque hors contexte foyer (hors familial ou colocation) :**

- **Isolement initial de 7 jours** (arrêt maladie ou stop planning si vol proche sans possibilité de rendez-vous rapide avec le médecin traitant)
- **Test RT-PCR à J7** (7^{ème} jour) du contact à risque
- **Résultat du test :**

. test NEGATIF:

Fin de l'isolement, reprise de l'activité et respect des mesures barrière.

- test POSITIF :

Poursuite de l'isolement pendant 7 jours après le début de la maladie (présence de symptômes « covid ») ou après la date du test positif si absence de symptômes.

Au bout de ces 7 jours, si présence encore de fièvre, rester isoler jusqu'à 48h après ne plus avoir de fièvre.

Obtenir une PCR à l'issue et la communiquer au médical à l'adresse suivante :

medicalpn@airfrance.fr.

- **VCR pour validation de la reprise** (contact via tel par infirmière h-48 puis le médecin le jour de la VCR)

.....
Rappel de la notion de « contact à risque » :

En l'absence de mesures de protection efficaces pendant toute la durée du contact, cad : hygiaphone ou autre séparation physique (vitre), masque chirurgical ou FFP2 porté par le cas ou le contact, masque grand public fabriqué selon la norme AFNOR ou équivalent porté par le cas et le contact,

Est considéré comme Contact à risque toute personne :

- Ayant partagé le même lieu de vie que le cas confirmé ou probable
- Ayant eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, flirt, accolades, embrassades). En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des per-sonnes-contacts à risque ;
- Ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins ;
- Ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel ...) pendant au moins 15 minutes avec un cas ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement ;
- Étant élève ou enseignant de la même classe scolaire (maternelle, primaire, secondaire, groupe de travaux dirigés à l'université).